

Hear O Israel, the Lord our God is One Lord, and you shall love the Lord your God... Love your neighbour as yourself" (Mk 12:29-31)

Rentrée Scolaire et drogue en milieu jeune

Plaider pour une plus grande protection du domaine scolaire



Elèves du collège Bary lors d'une campagne de sensibilisation contre la drogue à Batouri (Est Cameroun)

Editorial :

Pas de rentrée scolaire pour la drogue!

En cette veille de rentrée scolaire, les regards sont tournés vers les parents qui se battent à trouver l'essentiel pour permettre à leurs progénitures de se rendre à l'école le jour dit. Cependant, les efforts et les sacrifices de ces millions de parents peuvent se voir réduire en cendre à cause de l'ampleur que prennent les drogues dans la sphère de la jeunesse camerounaise. Au quotidien, ces jeunes, scolarisés ou non, sont confrontés aux drogues au point que seul un miracle permet à certains d'y échapper. Seulement, les industries de fabrication de ces « poisons » ne tarissent pas d'ingéniosité pour attirer de plus en plus de jeunes sur ce chemin de perdition qu'est la drogue. Ce numéro de SHEMA s'intéresse à cette friandise mortelle que sont les Whisky en sachet. Pullulant dans toutes les artères de nos cités et villages, ce produit nocif est non seulement accessible à tous, mais aussi très varié en terme de goût. Chaque victime y trouve aisément son compte. L'heure est grave! Les pouvoirs publics doivent réagir au plus vite pour stopper l'évolution macabre de cette potion dont on mesure à peine la dangerosité. A toutes les personnes consacrées engagées dans l'éducation de la jeunesse en cette nouvelle année scolaire, je vous souhaite beaucoup de courage dans l'accompagnement de vos apprenants contre tout ce qui pourrait les entraîner à toucher aux stupéfiants. Suscitez en eux le désir de protéger leur cerveau et poussez les à dire « Non à la drogue ! ».

P. Armel FOPA, O.carm

A Word from the Church

LES GOUVERNEMENTS ONT LE DEVOIR ET LA TÂCHE D'AFFRONTER AVEC COURAGE CETTE LUTTE CONTRE LES TRAFICQUANTS DE MORT

« L'usage de la drogue nuit gravement à la santé, à la vie humaine et à la société, comme vous le savez bien. Nous sommes tous appelés à lutter contre la production, l'élaboration et la distribution de la drogue dans le monde. Les gouvernements ont le devoir et la tâche d'affronter avec courage cette lutte contre les trafiquants de mort. Trafiquants de mort: il ne faut pas avoir peur de donner cette qualification. Face à ce scénario inquiétant, l'Eglise ressent le besoin urgent d'instaurer dans le monde contemporain une forme d'humanisme ramenant la personne humaine au centre du discours socio-économique et culturel. Pour vaincre les dépendances, un engagement synergique est nécessaire, impliquant les différentes réalités présentes sur le territoire dans la mise en œuvre de programmes sociaux orientés vers la santé, le soutien des familles et surtout l'éducation. »

Pape François

Conférence internationale sur le thème « drogues et dépendances : un obstacle au développement humain intégral »

Whisky en sachet

Un poison qui se démocratise au Cameroun

■ Impossible de faire un pas dans les quartiers de Yaoundé sans tomber sur un sachet vide de whisky. Conscients de ses dangers, les jeunes consommateurs assument pour la plupart avec un air de tristesse, « creuser leur tombe » avec une pièce de 100fcfa.



Vendeur de whisky en sachet dans la cité

L'industrie du whisky a développé de nouvelles saveurs (Lait, chocolat, café) pour mieux appâter les jeunes. Ce qu'ils ne savent pas (du moins pour la plupart) c'est que ces différentes saveurs ne représentent qu'01% de la composition globale du whisky. Les marques de whisky en sachet ont des noms inimaginables, qui choquent et attirent plus que jamais l'attention des acteurs de la société civile. L'une des récentes sorties mise sur le marché s'intitule « **TOMBO** ». Une boisson dangereuse camouflée dans une saveur de chocolat, dont la nocivité reste aussi intense.

Whisky en sachet : un danger certain pour la santé

Conscients des ravages de cette boisson frelatée sur la jeunesse, les OSC ne cessent d'interpeller les politiques sur ce danger permanent. Le cas récent porte sur la marque « **BULLEIT** » déjà disponible sur le marché, sans l'obtention d'un certificat de conformité délivré par l'ANOR (Agence de la norme camerounaise). Les analyses

menées en laboratoire ont révélé que ce produit contrefait a un degré d'alcool supérieur à 43° et contient plusieurs substances chimiques addictives et cancérogènes. Les professionnels de la santé sont unanimes sur le fait que la liqueur en sachet est un danger pour la santé des populations, du fait de sa forte teneur en méthanol. Les conséquences sont entre autres des ulcères gastriques, des insuffisances rénales, des cirrhoses de foie, des problèmes neurologiques (excitation, convulsion, paralysie...) souvent même la folie et dans le pire des cas la mort.

S.O.S : appliquons la loi !

Une série de lois et de normes camerounaises ne sont pas appliquées. Il s'agit de la loi sur la norme camerounaise NC 210 :

2014-48 relative au conditionnement des spiritueux qui stipule que : « **Les boissons spiritueuses doivent être conditionnées dans des récipients autres que les sachets ou les bouteilles en plastiques. Les récipients doivent être fabriqués avec des matériaux sans danger et convenant à l'usage auquel ils sont destinés. Ils ne doivent transmettre aux produits aucune substance toxique ni aucune odeur ou saveur indésirable** ».

On note également, la violation de l'arrêté conjoint des ministres des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique, du Commerce et de la Santé Publique, signé le vendredi 12 septembre 2014. Normalement avec cet acte, l'application de la norme sur les boissons spiritueuses est obligatoire. Cette norme établit les définitions relatives aux boissons spiritueuses et fixe les règles de conditionnement et d'étiquetage, ainsi que les critères de qualité de ces boissons. Cependant, cela ne semble pas créer de l'angoisse auprès des producteurs de whisky qui brillent par une insubordination flagrante de la loi ■



Manifestation des membres de la fondation camerounaise des consommateurs

Joël NOMI, Juriste

Jules Patrick BIDONG TSADE

Coordonnateur des programmes au Centre « EDIMAR princesse Grace », spécialisé dans la prise en charge et le suivi des enfants dits « de la rue »

« La consommation de whisky en sachet est presque devenue tendance auprès des jeunes. Beaucoup confère à ce liquide de 05 cl des vertus énergisantes alors qu'il est la cause principale de conflits familiaux et de traumatisme ! »



Quel est le profil des jeunes que vous encadrez (âge, situation familiale, situation sociale...)?

Nous accueillons près de 100 jeunes par jour qui ne sont pas tous drogués mais dont la majeure partie a déjà flirté avec une substance psychoactive. Les jeunes que nous encadrons sont pour la plupart des personnes en rupture avec le lien familial et en situation précaire. Ils sont des réfugiés, des orphelins, des déplacés internes. Bien que l'âge maximal prévu par les textes de l'association soit de 25 ans, nous accueillons des personnes au-delà de la trentaine.

Quels sont les effets et les cas de maladies provoquées par le whisky en sachet, que vous avez déjà rencontré auprès des jeunes ?

Tout d'abord, une dépendance très forte avec une consommation minimum de 10 sachets par jour. Elle a une influence directe sur la santé et cause des maladies pulmonaires. Les voies respiratoires sont grandement affectées car le whisky en sachet s'accompagne généralement de cigarettes. En outre, l'estomac est exposé

aux ulcères car la consommation se fait généralement aux premières heures de la journée et à jeûne.

Quelles sont les mesures mises en œuvre au sein de votre organisation pour un meilleur encadrement de ces jeunes?

Nous avons mis en œuvre des programmes reparties comme suit : Le programme d'accueil, écoute et orientation ; Le programme d'éducation et de sensibilisation ; Le programme de descente dans les rues ; le programme de suivi en prison ; Le programme de réinsertion, formation et micro projet. A côté de cela, nous offrons des formations qualifiantes aux jeunes et militons pour qu'ils s'installent « idéalement » très loin de leur environnement, pour exercer pleinement son activité. Nous avons des jeunes qui font des formations en mécanique, pâtisserie, menuiserie ; agriculture, pisciculture, de courte durée de préférence. Notons également que la condition fondamentale pour pouvoir bénéficier de cette

formation est d'avoir reçu au préalable une éducation. Cette éducation passe par une réinsertion au sein de la famille.

Avez-vous eu des jeunes qui ont arrêté la consommation du whisky en sachet ?

Oui. L'arrêt se fait lorsqu'ils entrent dans un moment de conscience et trouvent une oreille attentive. C'est un processus difficile surtout lorsque la dépendance est déjà très forte. Cependant, le centre n'a pas suffisamment des moyens pour suivre certains cas qui nécessitent de la désintoxication, car il s'agit d'un processus long et très coûteux.

Quelles stratégies pourriez-vous proposer, afin de tordre le cou à ce poison ambulant au Cameroun ?

L'application de la loi est plus qu'une urgence, car il y va de la santé publique. A défaut d'une fermeture totale des entreprises, elles peuvent opter pour un changement de produits. Au lieu de faire de la production des whiskies, elles peuvent se convertir dans la transformation des boissons naturelles. Cette conversion inclut une réadaptation qui sera certainement lourde ■

Propos recueillis par Christelle ADIBONE

« Un jeune addict ne sert à rien dans la société ! »

« Ces entreprises doivent se convertir dans la fabrication de boissons naturelles ! »

Sécurisation du milieu scolaire contre l'usage et la circulation des drogues

Plaidoyer de Foi et Justice pour faire face à l'ampleur du phénomène

■ *Foi & Justice, avec d'autres OSC constitués en plateforme, a déjà opéré une série d'actions dans la lutte contre la circulation et la consommation des drogues en milieu scolaire. Au regard des activités menées et des constats faits sur le terrain, l'association propose aux pouvoirs publics camerounais, quelques mesures à prendre pour une meilleure protection des écoles contre les drogues.*

Campagne de sensibilisation contre la drogue organisée par Foi et Justice au Lycée de Minkon (Yaoundé)



Depuis 2010, les cas d'indisciplines, de comportements déviants et de crimes dus à la consommation des drogues se multiplient dans les écoles, aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Parmi les produits utilisés par les jeunes, on retrouve les médicaments psychoactifs tels que le **Tramol** et le **Diazépam**, qui sont détournés de leur usage médical, car facilement accessibles grâce aux pharmacies de rue. Les filles restent les plus fragiles car cela les expose aux abus, viols et risque d'impacter sur leur procréation. Le risque de déperdition est important ainsi que l'impact sur la santé, la performance du système scolaire, la famille et le développement.

Propositions stratégiques pour une meilleure protection des écoles contre les drogues

La consommation de drogue est à la fois un problème de santé et de sécurité publique qu'aucune approche de développement holistique et durable ne saurait négliger. A cet effet, nous recommandons :

1) L'application ferme de la loi interdisant la fabrication et la commercialisation de l'alcool en sachet ;

2) La fermeture ou le transfert de tous débits de boissons situés aux abords des écoles ;

3) L'application ferme de la loi relative à la circulation et à la vente sans ordonnance des produits psychoactifs ;

4) Le renforcement de la prise en charge et l'accompagnement des victimes ;

5) L'adoption d'une réglementation ferme sur la protection du domaine scolaire contre la circulation et l'usage des substances psychoactives ;

6) Le renforcement de l'éducation à la santé sur la drogue ;

7) L'élaboration et la mise en place d'un programme national de traitement et de prévention des addictions ;

8) Le renforcement des mesures d'accompagnement psychologique en milieu scolaire.

Débuté en 2018, ce plaidoyer veut par une meilleure maîtrise du phénomène, solliciter des politiques et du gouvernement des mesures qui placent la lutte contre l'usage non médical des produits psychoactifs en milieu scolaire parmi leurs priorités et

l'intègrent comme un axe de la stratégie sectorielle du gouvernement en matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie ■

La Rédaction

VOUS ÊTES SENSIBLES AUX ACTIONS DE L'ASSOCIATION FOI ET JUSTICE ?

VOUS VOULEZ AJOUTER VOTRE PIERRE À L'ÉDIFICE DE LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ?

ALORS...FAITES NOUS UN DON AUX NUMÉROS :



6 72 88 29 98



6 58 40 43 84

UNE PUBLICATION DE L'ASSOCIATION FOI ET JUSTICE CAMEROUN

Directeur de publication : P. Paulin NEME EBANDA (Président de la CSMDIC) - **Rédacteur en chef :** P. Joseph Arnel FOPA DJOUDA (Coordinateur Foi & Justice) - **Secrétaire de rédaction :** Joël NOMI - **Equipe de rédaction :** Christelle ADBONE , Kodjo AGBALI DIOUZI , Sr Geny DA SILVA , Fr. Ernest MBEMBA , Sr Hanne Marie BEYEK , Sr Monique GABANA - **Siège :** Mvolé - Enceinte ITPR - **Site Web :** www.aefjn-cmr.org - **Email :** foi_justicecam@yahoo.fr / foi_justicecam@aefjn-cmr.org - **Pages Facebook :** AEFJN Cameroun - **Stop drogues** **Page YouTube :** Association Foi et Justice - **Téléphone :** 6 58 40 43 84 / 6 72 88 29 98 / 6 65 27 59 61 - **Impression :** Els MADELE BUSINESS